Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212200018-20260304-20260205-DE

MAIRIE
DE
Allineuc
Les Côtes d'Armor
22460

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 04 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six **le Mercredi 04 Mars à 20H**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

Etaient présents :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Stéphane SOMMIER, Bruno LE MAITRE, Patricia HAMON, Michel LE BOUDEC, Katia CARREE, Angélique PAWLAK, Frédéric PAULIAC, Marie-Laure POINEUF, Nicolas LE CHANU et Virginie ALLEE

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération 2026 – II – 05

Objet : Demande de subvention de fonctionnement 2026 de l'association Les Chemins de l'Oust

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée élue du courrier de demande de subvention de fonctionnement de l'association Les Chemins de l'Oust, association uzelaise nouvellement créée fin 2024.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 12 voix pour et aucune contre,

RENONCE à verser, pour l'année 2026, une subvention de fonctionnement à l'association Les Chemins de l'Oust,

PRECISE que, dès lors que l'association interviendra sur le territoire d'Allineuc, la position de la commune sera revue à l'avantage d'une aide financière,

ET ENCOURAGE les membres de l'association dans leur investissement, tant la cause est louable.

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en Préfecture le 06/03/2026
Publication le 06/03/2026
AR Préfecture :

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)